

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

A POMMEUSE

Course ELLE & LUI

7^{ème} édition

Compétition de Course à pied

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à la mairie de Pommeuse ou à présenter le matin de course

Course de l'Aubetin - 1,2Km

Course du Grand Morin - 5Km

ELLE (ou junior)

LUI (ou junior)

NOM :

NOM :

Prénom :

Prénom :

Année de naissance: SEXE: ...

Année de naissance:..... SEXE: ...

Adresse :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Code postal :

Ville :.....

Ville :.....

Présentation du certificat médical

Présentation du certificat médical

N° de LICENCE (Coureur licencié) et sport

N° de LICENCE (Coureur licencié) et sport

Lettre d'engagement

lettre d'engagement

Pass sanitaire si > 18 ans

Pass sanitaire si > 18 ans

Signature

Signature

Pour les enfants mineurs, une autorisation parentale est nécessaire

ne pas jeter sur la voie publique

REGLEMENT

La course Elle&Lui 2021, qui se déroulera à Pommeuse sur la Promenade du Grand Morin, sera organisée en 2 courses avec départ derrière la Mairie de Pommeuse.

➤ La « Course de l'Aubetin » de 1,2km pour les binômes composés de deux enfants ou un adulte/ado et un enfant dont le plus jeune sera né entre 2008 et 2015 (par exemple un papi et son petit fils, deux copains de classe, une femme et le fils du voisin....)

Départ 10H le 19 septembre 2021

➤ La « Course du Grand Morin » de 5km pour les binômes Elle&Lui composés d'une fille et d'un garçon, jeunes et moins jeunes (par exemple un couple, des amis....)

Départ 10H30 le 19 septembre 2021

REGLEMENT DE LA COURSE

Les binômes seront composées de deux personnes, non nécessairement de la même faille, ni nécessairement de la même classe d'âge.

Les participants devront se présenter au moins 15 mn avant le départ pour récupérer leurs dossards.

Les deux participants du binôme devront se présenter ensemble à la ligne d'arrivée pour valider leur temps.

Les parcours sont fléchés et protégés par des commissaires de course. Le parcours emprunte des chemins. Les classements se font pour chaque course.

La participation à la course Elle&Lui implique l'autorisation de la publication de photographies éventuellement prises pendant la compétition.

Secours : Pompiers de FAREMOUTIERS

Sécurité : Signaleurs, sur toutes les intersections du parcours

Assurances : La Mairie de Pommeuse a souscrit une assurance conforme à la réglementation auprès des assurances SMACL -141 avenue Salvador Allende - 79031 NIORT Cedex9 - affiliation n°050658/N. Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.

Obligatoire : Chaque participant doit se sentir en bonne santé se munira d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins de 3 ans, ou d'une licence sportive pour la saison 2021-2022, ou d'une lettre d'engagement relative à leur santé (modèle sur place).

En cette année 2021, le pass sanitaire est obligatoire pour les plus de 18 ans.

Les enfants mineurs doivent également être munis d'une autorisation parentale manuscrite.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique et non respect du code de la route. Les concurrents en mauvaise condition apparente, peuvent être stoppés par les organisateurs ou le service médical.

L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

DISPOSITIONS GENERALES :

➤ Pour inscrire vos amis ou les membres de votre famille vous pouvez retirer les bulletins d'inscription à la mairie, ou vous présenter à partir de 9H15 au chapiteau d'accueil.

➤ Inscription gratuite.

➤ Les départs et arrivées se font au chapiteau installé sur le parking derrière la Mairie de Pommeuse. Parking accessible.

➤ Parcours balisé sur chemin en grave.

➤ Ravitaillement à l'arrivée.

➤ Manifestation organisée et encadrée par Fêtes et Cérémonies / POMMEUSE

Remise des trophées à partir de 11H30 au niveau du chapiteau.